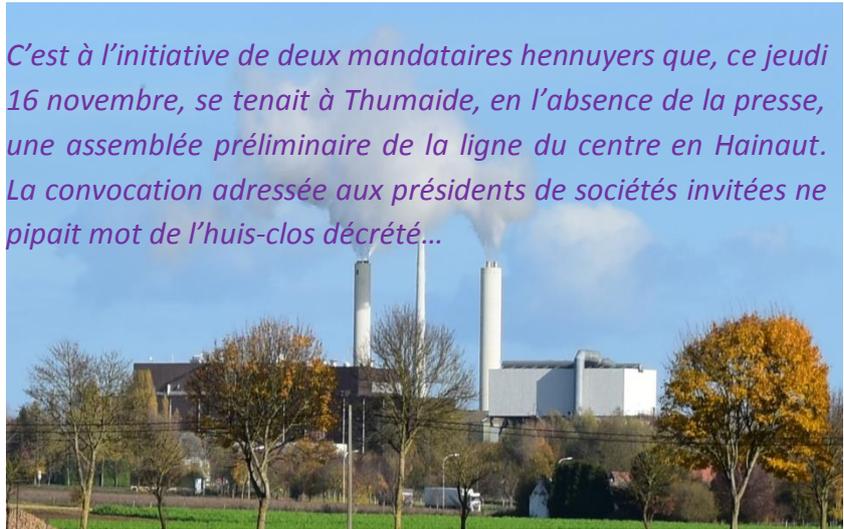


Un coup d'incinérateur à Thumaide ?



C'est à l'initiative de deux mandataires hennuyers que, ce jeudi 16 novembre, se tenait à Thumaide, en l'absence de la presse, une assemblée préliminaire de la ligne du centre en Hainaut. La convocation adressée aux présidents de sociétés invitées ne pipait mot de l'huis-clos décrété...



Depuis plusieurs années, des assemblées préliminaires hennuyères calquées sur les lignes de vol opérationnelles sont programmées. Elles sont entre autres justifiées par la volonté de « déminer » le climat de l'AG de l'EPR Hainaut-Brabant wallon qui, dès lors, se résume bien souvent à une formalité administrative. En procédant de la sorte, les problèmes spécifiques aux régions, débattus en interne en amont, débouchent en principe sur des consensus ou initient des ébauches de solution. Le colloque des présidents hennuyers qui fut jadis échaudé par des expériences malencontreuses se trouve ainsi préservé de temps morts imposés aux participants non concernés au premier point par des problématiques.

Explications ! Lors de la présente trêve, des informations contradictoires ont circulé à propos des dites assemblées préliminaires. Des annulations ont même été prononcées.

C'est dire si la programmation du rendez-vous présidentiel de ce jeudi 16 novembre a surpris. A vrai dire, le scrutin national et en particulier ses résultats rendent de toute évidence la présente période difficile pour tous les mandataires, réélus ou non, en exercice dans les différentes provinces. Un sentiment de frustration, pouvant justifier de plausibles réactions sous le coup de la déception, est parfois le lot de toute cohabitation non désirée.



La présente cohabitation imposée le temps de la période de transition devrait en principe s'achever au plus tard lors de l'AG nationale de février prochain compétente pour entériner les nouvelles structures provinciales.



Ainsi, pour l'assemblée préliminaire de ce 16 novembre à Thumaide, deux mandataires ont décrété de leur propre initiative l'huis-clos. A tout lecteur de se forger une opinion.



A force de le répéter... ! Depuis sa création en 2014, « Coulon Futé » s'est imposé, comme ligne de conduite, de rapporter aux amateurs une information complète, exacte, précise, objective, non partisane, prouvée, argumentée. Dès lors, qu'ils le désirent ou non, les dirigeants colombophiles de tout niveau, en tant qu'acteurs publics de par leur choix conscient et délibéré posé, tombent tous, sans exception, sous le coup de la règle rédactionnelle établie. Par ailleurs, « Coulon Futé » n'hésite pas à proposer des sujets de réflexion pour contribuer, en fonction du peu de moyens dont il dispose, à faire évoluer le sport colombophile dans l'intérêt de tous les aficionados des prouesses réalisées par les pigeons.

Un merci avant tout !



Malgré les portes fermées de la salle de Thumaide à la presse, « Coulon Futé » s'est efforcé à l'intention des amateurs, les premiers concernés, de réaliser un compte rendu détaillé des débats menés. Les témoignages reçus l'ont conforté dans sa raison d'être. En effet, sans la moindre hésitation, de nombreux présidents de différentes ententes ont collaboré, à leur façon, pour reproduire le plus fidèlement possible les faits et décisions du colloque. Qu'ils en soient remerciés au nom de tous les amateurs avides de connaître au plus vite leur imminent futur sportif.

Au fil du colloque !

Etant donné que les propositions sportives 2018 des autorités provinciales envoyées aux sociétés, considérées par celles-ci comme des décisions fermes suite aux prises de position de



quelques mandataires (commune supplémentaire entrant en ligne de compte dans la constitution des rayons des ententes, diminution du nombre de lâchers...), sont d'entrée de jeu annoncées caduques et à oublier au grand regret de **Dany Leturcq** présidant les débats, les tensions qui ont transpiré dans les procès-verbaux des sociétés rentrés à la province sont disparues comme par enchantement. Ce qui permet de vivre une réunion constructive aux dires de nombreux participants qui, dans les travées, n'hésitaient pas à chuchoter que si semblable réunion avec un temps de parole accordé à un maximum de personnes, avait été d'actualité en 2016, le verdict des élections en Hainaut aurait pu être différent. Ce qui accrédite en quelque sorte la caractéristique de vote sanction attribuée par les observateurs au scrutin national. L'important dans ce cas de figure



n'est-il pas d'analyser les réelles causes profondes de l'échec éventuel encouru pour en tirer des enseignements... ?

A la table officielle avaient pris place les **Dany Leturcq, Pierre Titart et Jacques Mayeur**, le remplaçant hennuyer des deux premiers cités pour 2018-2024 qui n'intervint pas durant les débats et fut invité par **Dany Leturcq** à siéger à ses côtés. Le secrétaire **Patrick Marsille** était retenu en terre liégeoise, le président **Bernard Chapelle** par sa troupe théâtrale. Faute de disponibilité à la table officielle, **Christian Goulem** prenait place dans l'assemblée, n'intervint que quand **Dany Leturcq** lui demanda de s'exprimer à propos de la position du Tournaisis.

L'assemblée accueillait les représentants du « *Renouveau* » (entente de vitesse) et de « *L'Avenir* » (entente de demi-fond). Leurs présences se justifiaient par le fait qu'ils avaient opté pour la ligne du centre lors de l'assemblée préliminaire 2016 d'Estinnes. Par contre, faute de place disponible dans l'assemblée, **Leonardo De Vita**, président de la société de *La Bouverie*, orpheline en 2018 suite au refus décrété d'association avec ses trois consœurs d'Estinnes et de Givry, tout en étant cependant imbriquée au cœur de l'« *Entente des VII* » (Espoir-La Collégiale).s'était installé à la table officielle sans intervenir. Le sort de la société montoise, désireuse d'intégrer à ses exigences une entente précitée n'a pas été évoqué...

La vitesse en apéritif. Avant de développer le contenu de la réunion, il est toutefois important de se remémorer que le « *dernier mot* » relèvera de l'assemblée de l'EPR qui statuera. Des votes sont en principe annoncés.

Concocté depuis plusieurs années par **Pierre Titart**, le programme proposé pour « *Ath-Tournai-Renouveau* » est l'objet de quelques retouches. Ainsi, **en petite vitesse**, un seul des deux Peronne prévus est accepté, celui de la date d'ouverture de la campagne, les autres étapes retenues s'avérant des Maissemy et Noyon. L'entraînement du week-end qui concerne seize dates à partir du 21 avril se déroulera sur Peronne, celui en semaine par contre sur Maissemy à raison de douze dates à partir cette fois du 23 mai. **En grande vitesse**, les classiques Pont-Sainte-Maxence et Ecoeuen corroborent à l'itinéraire. **Frédéric Jonckers** est intervenu à un certain moment pour éviter la programmation de deux Ecoeuen successifs en période de jeunes, ce qui fut accepté. Finalement ce sont 13 Pont-Sainte-Maxence et 7 Ecoeuen qui constitueront en principe le menu 2018 des purs « *vitessiers* ».



Le lâcher athois 2017 a été reconduit pour cause de dernière année d'une décision prise antérieurement portant sur plusieurs exercices. Toutefois, **Bierghes** et **Saintes**, fréquentant le dit lâcher depuis plusieurs saisons (au même titre que « *La*



Dodane » - représentée par **Joseph Deboyer** - depuis l'an dernier sans toutefois avoir organisé le moindre concours en grande vitesse), souhaite intégrer le lâcher du « *Renouveau* ». La décision finale sera prise lors de l'AG de l'EPR pour laisser le temps à l'entente sollicitée de prendre position définitive après un temps de réflexion.

Le petit demi-fond en dessert. Dans le secteur « transparisien », si l'idée du lâcher Wallonie picarde n'avait pas fait long feu en octobre 2016 au point d'être remise dans les cartons faute de majorité obtenue, celle d'un lâcher, encore plus conséquent, a été avancée ce jeudi à Thumaide. Il fut en effet proposé à l'assemblée présente de mettre sur pied un lâcher regroupant tous les contingents francophones de l'entreprise de convoyage desservant le Hainaut. En d'autres termes, il fut suggéré d'englober dans une seule et même ouverture des paniers les contingents du Tournaisis, d'Ath-Lessines-Sud-Entente des V-Entente Frontalière-Ouest, de « L'Avenir » et de la région Centre-Charleroi. Autrement dit de mettre sur pied un lâcher provincial, à l'exemple de ce qui se passe par ailleurs, certes intéressant pour les colonies implantées sur l'axe central du rayon ainsi constitué.

De plus, l'itinéraire proposé mettait un terme à l'« *exclusivité* » Toury des saisons précédentes en réservant cinq des dix-sept dates prévues au calendrier à des Orléans, ville distante de 36 km du village de l'Eure-et-Loir, lieu attitré de lâcher en petit demi-fond pour les ententes précitées. L'ajout des Orléans répondait à la demande de la région athenaise réitérée depuis un certain temps. Le convoyeur de son côté s'engageait à réclamer le même prix au panier pour les deux étapes.

Ce nouveau mode de lâcher 2018 proposé qui regrouperait en une seule quatre précédentes ouvertures « transparisiennes » de paniers (Tournaisis ; Ath-Lessines-Sud-Entente des V-Entente Frontalière-Ouest ; « L'Avenir » ; Centre-Charleroi) n'a « avancé » que sur l'étape d'Orléans. Ce ne fut pas le cas pour Toury car **Christian Goulem**, intervenant pour la première fois suite à la sollicitation de **Dany Leturcq**, confirmait que les présidents du Tournaisis n'étaient pas partisans de cette proposition dans le cas de Toury, qu'il respectait leur décision, qu'il ne pouvait pas s'engager en leur nom pour Orléans. La question sera reposée lors de l'EPR et, selon toute vraisemblance, soumise à un vote.

« *L'Avenir* » montois a fait une demande d'association avec le « *Centre-Charleroi* » sans avoir obtenu à ce jour une quelconque réponse définitive. Si cette dernière s'avère négative, il intégrera lors des Toury le lâcher Ath-Lessines-Sud-Entente des V-Entente Frontalière-Ouest.

La grand-messe était dite, avait duré un peu moins de deux heures. Des présidents se demandaient toujours pourquoi la presse n'avait pas été admise à la connaissance de ce qui avait été débattu.

